



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12-07-2026 /

Dossier complet le : 12-07-2026 /

N° d'enregistrement : 020856/KK P

1 Intitulé du projet

Plateforme de collecte et de tri de laine de mouton des Pyrenees

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VIRGOCOOP

Raison sociale

VIRGOCOOP

N° SIRET

84287135200022

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

VACANDARE

Prénom(s)

Johann

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Creation d'une activite de stockage et de tri de laine brute dans un batiment de friche industrielle sur la commune de Blajan. La laine trieée est stockee en big bag puis envoyee sur un site de lavage exterieur, avant de revenir sur site lavee, compressee et conditionnee en sac. Les 4 parcelles du projet section B n°318, 971, 1115 et 1113 representent un surface totale de 6 350 m2. Des travaux importants de rehabilitation sont a prevoir sur ce batiment desaffecte d'environ 2 500 m2 d'une ancienne tuilerie (cf. photos annexe 4). La charpente metallique du batiment a ete remaniee en 2020/2021 pour l'installations de panneaux photo-voltaiques en toiture. Les murs peripheriques necessitent des reprises partielles en maconnerie, et l'activite sera implantee sur la moitie Est du batiment (cf. plans de l'annexe 5). Une petite partie de l'appentis a l'Est d'environ 750 m2 sera utilisee pour les bennes de stockage des dechets de tri de laine. Une separation nette de la circulation et des locaux entre le secteur « souille » (stockage et tri de laine brut) et le secteur « propre » (stockage laine lavee et conditionnee, locaux sociaux et laboratoire).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de creer et exploiter un site permettant de structurer la collecte des laines locales pyreneennes, et de mutualiser les activites de stockage, de tri et de logistique afin d'optimiser leur competitivite sur le marche industriel textile national. La structuration de cette filiere permettra egalement de nouveaux debouches et d'autres usages technologiques de la laine en tant que materiau ou de ses derives dans l'industrie pharmaceutique, la cosmetique ... Le projet permet egalement de rehabiliter un ancien batiment industriel existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Rehabilitation et aménagement d'une superficie de 1250 m² sous charpente métallique existante. Travaux de terrassement (plateforme) et de viabilisation (création de réseaux divers) Création d'un dallage béton Consolidation des murs périphériques en brique par travaux de maçonnerie Remplacement des parties hautes des façades dégradées par des panneaux en polycarbonate translucide positionnés en forme de ventelles ouvertes permettant l'éclairage et la ventilation naturelle Remaniement des gouttières et descentes pour la gestion des eaux pluviales Construction d'un espace laboratoire et locaux sociaux Les ouvertures existantes sont conservées et adaptées pour accueillir de grandes portes sectionnelles vitrées, assurant les accès logistiques et la séparation entre le secteur « souille » (stockage et tri laine brut) et le secteur « propre » (stockage laine lavée/hygiénisée et conditionnée, locaux sociaux et laboratoire). Reprise des voiries déjà stabilisées et rétablissement de l'ancien accès par la voie Cestax qui dessert la déchetterie. (cf. annexe 5)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La laine brute en ballots (big bag de polyéthylène) sera acheminée par camions dédiés depuis les exploitations ovines vers la plateforme de tri et stockage exploitée par Virgocoop à Blajan. Les ballots sont marqués, numérotés sur le lieu de collecte (exploitation agricole), la pesée est réalisée à leur arrivée sur site et stockés dans un espace dédié à la matière brute (sous-produit animal et réglementation sanitaire = secteur « souille »). Le tri manuel réalisé par 2 à 3 personnes permet de séparer la partie noble et exploitable de la toison de la partie souillée. La partie noble est comprimée et mise en balle par la presse interne, puis stockée dans l'espace dédié à la matière brute triée. Les parties souillées et non exploitables des toisons seront stockées en benne à l'extérieur du bâtiment, sous l'appentis existant puis valorisées pour la fabrication d'engrais. La laine brute triée sera acheminée par un transporteur externe vers l'unité de lavage située à Saugues (Auvergne) : Lavage du Gévaudan. La laine lavée conditionnée en balles comprimées sera retournée par un transporteur externe sur le site de Blajan et stockée dans un espace dédié à la matière lavée (hygiénisée donc devenue un produit textile, secteur « propre »). Les volumes de laine brute traités seront de 50 tonnes minimum la première année, avec un objectif annuel à terme de 300 tonnes. (cf. annexe 5)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

ICPE + Agrément sanitaire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
1- Aménagement d'une partie d'un bâtiment existant 2- Aménagement des accès et extérieurs	(1- 1250 / 2- 2500, m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	ZRE 3101 - Arrete prefectoral n°38 du 05/03/1996
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Reseau AEP prelevements pour sanitaires (4 ETP). Pas de prelevement pour l'activite industrielle hormis le nettoyage/desinfection une fois par semaine sur la zone de tri, au niveau de la presse et de la bascule, soit environ 50 m2. La zone de stockage de laine brute et laine trieée conditionnées en big big de nylon tresses represente une surface totale de 578 m2 (465 + 113) ~~cette nettoyage/desinfectee 1 a 2 fois par semaine les~~
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Deblais-remblais lors du terrassement de la plateforme (environ 600m3)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Projet hors perimetre de protection de captage AEP. Viabilisation via reseau AEP communal existant. Assainissement non collectif prévu sur site avec une fosse septique pour les sanitaires. Eau pluviale des toitures avec infiltration sur les parcelles de l'emprise fonciere du projet
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Milieu deja anthropise, rehabilitation d'un batiment dans une friche industrielle (ancienne tuilerie).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche est a 4,3 km au Nord du projet, il s'agit du site FR7300887 Cotes de Bieil et de Montousse - Directive Habitat. cf. https://carto.picto-occitanie.fr
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Milieu deja anthropise, rehabilitation d'un batiment dans une friche industrielle (ancienne tuilerie).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risques recenses par Georisques sur la zone projet : - zone de sismicite 3 (modere) - Mouvement de terrain - Retrait gonflement des argiles : alea important cf. https://www.georisques.gouv.fr/
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Dossier de demande d'agrement sanitaire incluant un Plan de Maitrise Sanitaire - PMS a realiser avant le debut d'activite (Arrete du 8 decembre 2011).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Faible trafic lie au transit de la laine brute depuis les exploitations agricoles vers le site projet (petits camions). Puis aller/retour de la laine vers le site de lavage (1 a 2 PL par an). Puis expedition de la laine lavée vers les sites de production de Marelha, Laines paysannes, Virgocoop, Maison Izard et Traille.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	Odeurs animales des laines brutes exclusivement pendant les manipulations du tri, restant confinées dans l'emprise du batiment. Stockage des laines brutes et trices compressées dans des big bag en nylon agricole
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Travail de jour uniquement sans production de lumiere necessaire.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Eaux sanitaires et de nettoyage/desinfection cf. Annexe 9 - Note de gestion des effluents aqueux
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Systeme autonome type fosse septique exclusivement pour les eaux sanitaires et du secteur « propre », avec epandage dans le sol.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Eaux sanitaires et de nettoyage/désinfection cf. Annexe 9 - Note de gestion des effluents aqueux
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Non dangereux : déchets de laine souillée, impropre à l'utilisation textile, redirigée vers une structure de traitement et de valorisation des sous-produits animaux (Fabrication de pellets pour engrais). Volume annuel estimé : 10 à 12 tonnes
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Batiment désaffecté rénové pour le projet. cf. Annexe 4 - Note paysagère
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Rehabilitation d'un bâtiment désaffecté dans une friche industrielle (tuilerie).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans Objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Lors de la phase travaux : utilisation des matériaux sur place pour les déblais/remblais de la plateforme (aménagement intérieurs et devant le bâtiment). Lors de l'exploitation : - collecte et infiltration des eaux pluviales non souillées sur l'emprise foncière du projet ; - déchets issus du tri de la laine stockés en benne sous abris avant évacuation vers site de traitement de déchets spécifiques (fabrication de pellets pour engrais) ; - pas de lavage de la laine sur site ; - eaux usées de nettoyage/désinfection de la zone de tri de la laine brute : effluents produits lors du lavage hebdomadaire, avec réseau séparatif et stockage dans la fosse existante sous l'appenti ; - eaux usées domestiques réseau avec assainissement non collectif pour les eaux issues des sanitaires, et rejet dans le milieu naturel après traitement (fosse septique). cf. Annexe 9 - Note de gestion des effluents aqueux. L'ensemble de ces mesures seront détaillées dans le dossier d'autorisation environnementale au titre des ICPE ainsi que dans le dossier de demande d'autorisation sanitaire déposés et instruits par la DDPP31.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'il est justifié que ce projet de stockage et tri de laine brute de mouton soit dispense selon les critères suivants : - le site accueillera uniquement une activité de tri de laine brute, dans un espace clos, conditionnés dans des big-bag tissés en nylon. - les nuisances olfactives potentielles seront maîtrisées à l'intérieur du bâtiment ventilé en partie supérieure, implanté à distance des habitations, avec des bâtiments intercalés dont la déchetterie. - l'axe pour le passage des camions est privatise via l'accès à la déchetterie, dans une friche industrielle ; de petits formats (24 m³), ils sont quotidiens en période de tonte de brebis soit 4 mois par an de février à mai ; une seule rotation de poids lourd par an pour l'expédition de la laine triée vers le lavage puis le retour de la laine hygiénisée. - pas d'activité de lavage de la

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom **VACANDARE**

Prénom **Johann**

Qualité du signataire Directeur General

À BLAJAN

Fait le 12-07-2026 /

Signature du (des) demandeur(s)